



Inventons la métropole du Grand Paris

Une dynamique en marche!

28 juin 2016 – Instance statutaire de la fédération des EPL d'Ile de France

1. La démarche

- Le Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) a annoncé le lancement de l'appel à projets «**Inventons la Métropole**» lors du Conseil métropolitain du **18 février 2016**.
- Le **14 mars**, le Premier ministre et le Président de la Métropole du Grand Paris (MGP), ont annoncé le lancement du concours international des Hubs du Grand Paris, souhaité par le Comité Interministériel du **15 octobre 2015**.
- Cette annonce a été développée par le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, et le président de la Métropole au **MIPIM le 15 mars**
- Les deux initiatives fusionnées dans le concours «**Inventons la métropole du Grand Paris** » ont été présentées aux maires de la métropole le **23 mai 2016** pour organiser la candidature des sites

1. La démarche

- L'objectif : faire appel à des talents français et internationaux pour penser l'aménagement de sites emblématiques de la Métropole (et de la Grande Couronne)
- Les sites ont vocation à devenir des démonstrateurs de la ville intelligente et durable, vitrines de l'industrie et des savoir-faire français.
- Les équipes disposeront d'une grande liberté mais devront respecter des principes communs contenus dans un cahier des charges élaboré avec les villes candidates.

2. Les principes

La philosophie du projet repose sur quatre principes :

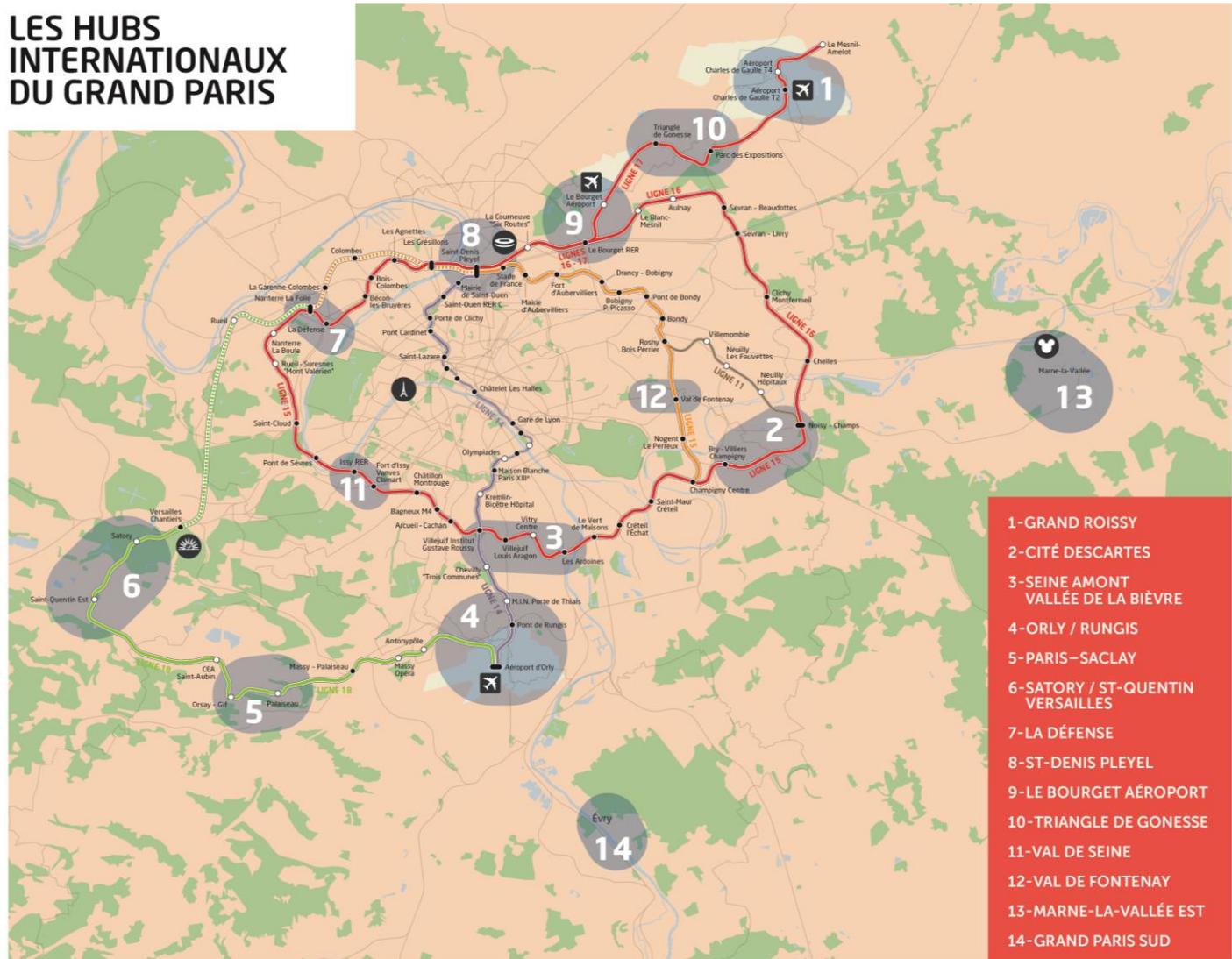
- 1. Des potentiels d'aménagement considérables**
- 2. Une consultation basée sur des sites portés par les maires**
- 3. Un potentiel d'innovation urbaine très large**
- 4. Une visibilité internationale certaine**

3. Les sites de la consultation

- Les maires soumettent les candidatures de sites d'ici au 14 juillet 2016
- A ce jour, environ **70 candidatures** ont été reçues
- Une phase d'instruction technique se déroulera à l'été 2016
- Sur cette base les sites seront sélectionnés par le comité d'organisation coprésidé par le président de la Métropole et le Préfet de Région en septembre 2016

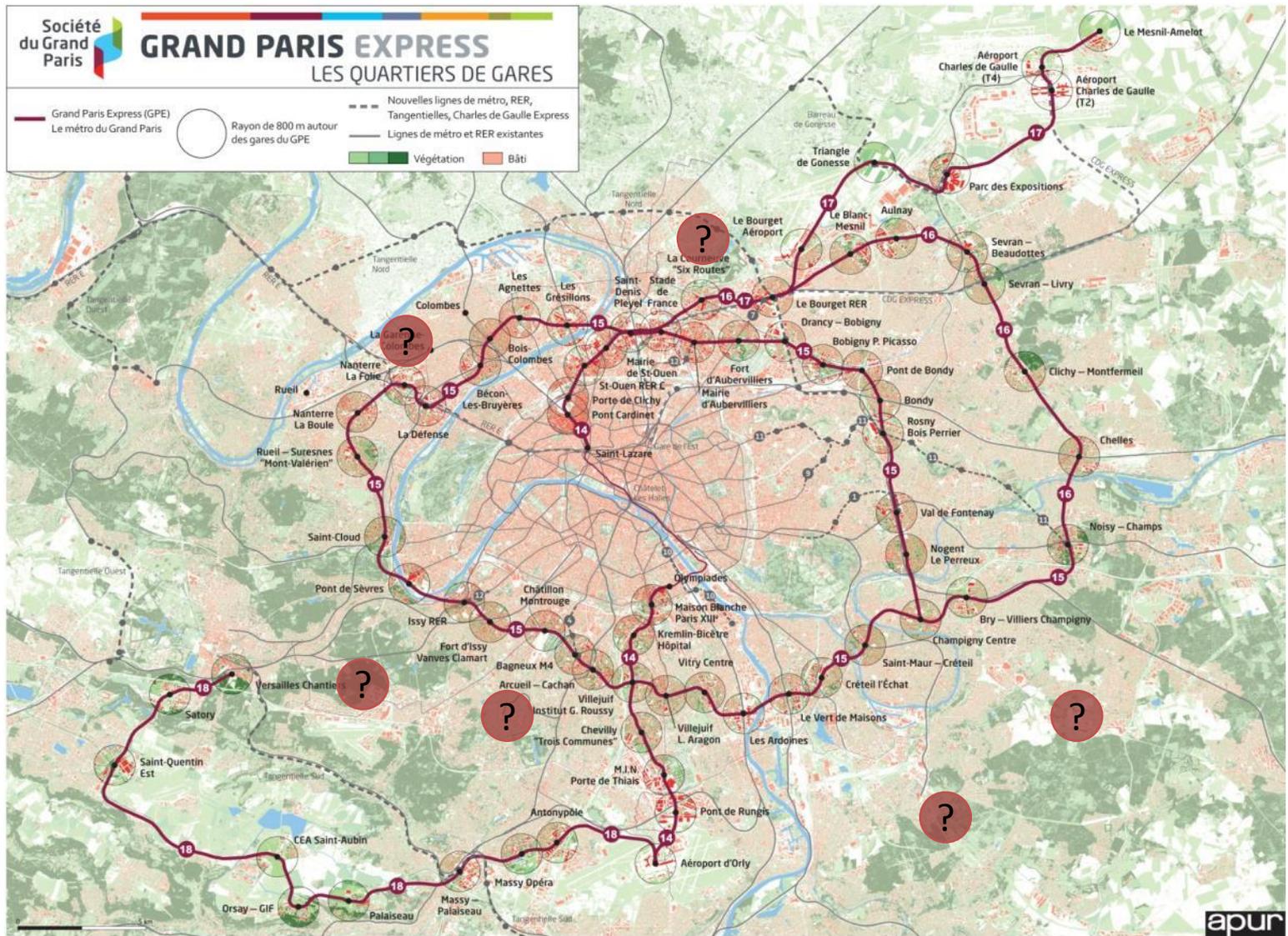
3.1 Territoires à vocation de hubs internationaux

LES HUBS INTERNATIONAUX DU GRAND PARIS



Cette carte est fournie à titre d'illustration, est non exhaustive et soumise à propositions des maires et aménageurs concernés

3.2 Les potentiels des Territoires Innovants



Cette carte est fournie à titre d'illustration, est non exhaustive et soumise à propositions des maires et aménageurs concernés

4. Les enjeux et les défis d'innovation

- Les projets sélectionnés devront présenter des innovations dans de multiples domaines :



- Ils devront être portés par des groupements associant de multiples compétences pour proposer des projets intégrés et financés : Concepteurs, aménageurs, promoteurs, investisseurs, entreprises et tous les professionnels engagés dans les « écosystèmes de l'innovation »

5. Le concours

- Le concours se déroulera en deux phases:
 - Un appel à manifestation d'intérêt où une contribution légère sera demandée aux groupements
 - A l'issue de cette phase, 3 équipes candidates seront retenues par site
 - La deuxième phase sera la phase d'élaboration et de remise de l'offre finale
- Pour créer de la synergie avec les acteurs locaux et favoriser les aspects intéressants de chaque candidature, un dialogue avec les porteurs de projets sera entretenu tout au long de la consultation, et des mariages entre équipes pourront être suggérés par les jurys.
- Les jurys seront spécifiques à chaque site
- Les lauréats se verront céder des emprises foncières ou des droits à construire

6. Calendrier

- Ce calendrier est donné à titre indicatif.
- Les sites non matures pour être soumis à la consultation seront lancés lors de sessions suivantes

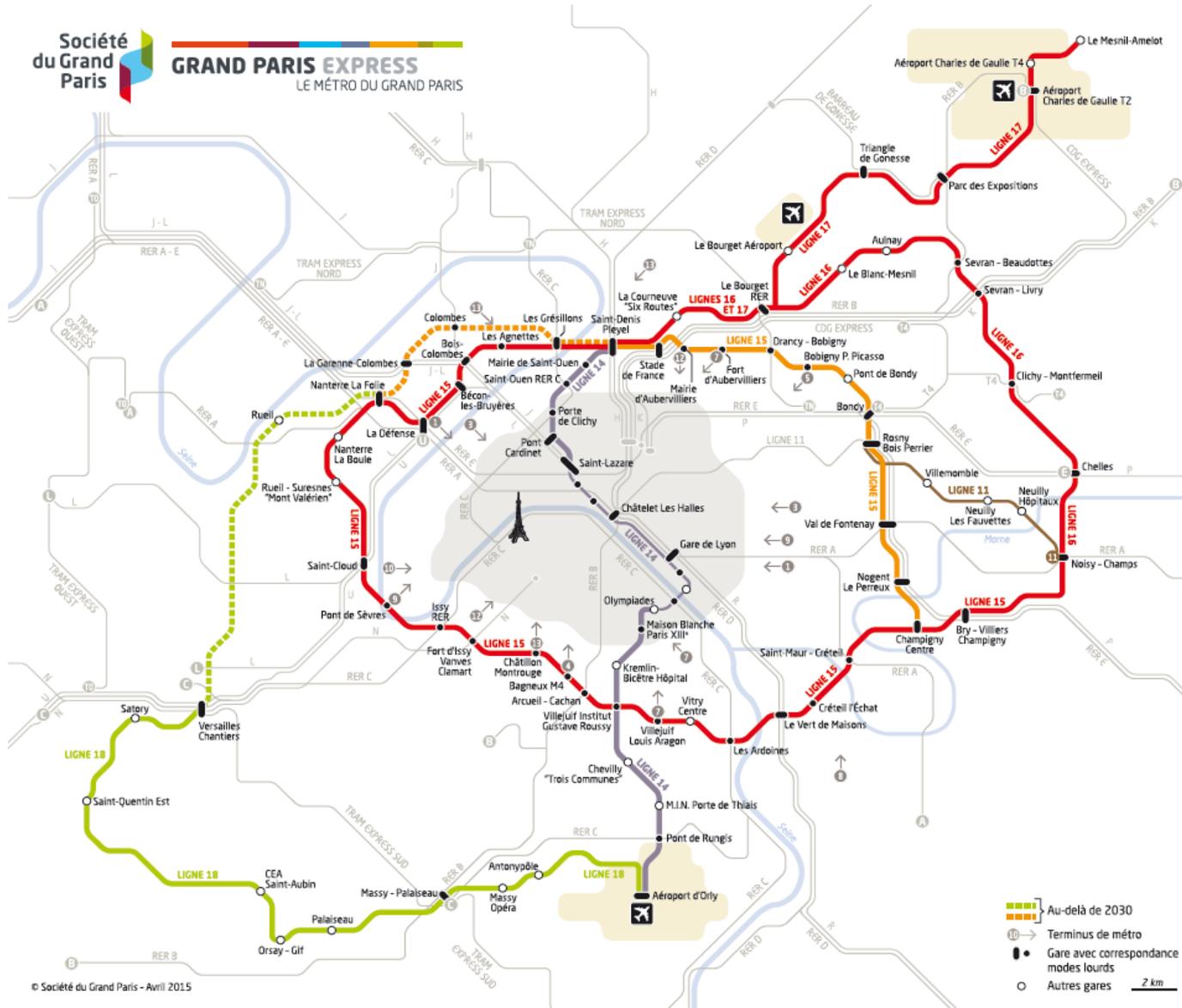
Dates	Evènement
23 mai 2016	Séminaire de lancement à destination des élus à Nogent-sur-Marne
13 Juillet 2016	Clôture des propositions de sites
Septembre 2016	Choix des sites par le comité d'organisation
Octobre 2016	Evènement de lancement à destination des entreprises, présentation de la liste des sites
Décembre 2016	Ouverture de la data room de la consultation
Décembre 2016 / février 2017	Élaboration des dossiers de manifestation d'intérêt par les candidats
Mars 2017	Sélection de 3 candidats par site par le jury de site
Avril-juillet 2017	Élaboration des offres détaillées par les équipes retenues
Septembre - décembre 2017	Analyse des rendus, jurys et choix des lauréats

Selon la complexité du site, les délais d'élaboration des offres et d'analyse des rendus pourront être étendus

SLIDES RESSOURCES

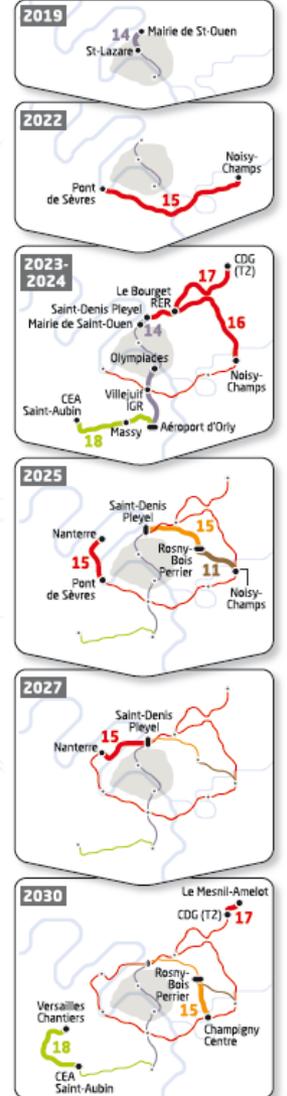
Le Grand Paris Express

Société du Grand Paris
GRAND PARIS EXPRESS
 LE MÉTRO DU GRAND PARIS



© Société du Grand Paris - Avril 2015

Calendrier de mises en service



- Au-delà de 2030
- 10 → Terminus de métro
- Gare avec correspondance modes lourds
- Autres gares
- 2 km

Le nouveau Grand Paris

